

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale...
Reclames...
Annonces anglaises...
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr.
Autres départements... 7 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale... 10 fr. 18 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

20 français	8397	Crédit mobilier	755
200 amortissable	84 20	Crédit Lyonnais	492
100 nouveau	117 17	Mobilier espagnol	492
200 français	117 17	Union générale	711
100 0/0	96 70	Foncière lyonnaise	312
100 0/0	96 70	Autrichiens	522
100 0/0	96 70	Lombards	522
100 0/0	96 70	Sarragosse	597
100 0/0	96 70	Nord-Espagne	597
100 0/0	96 70	Transatlantique	2865
100 0/0	96 70	Suez	1025 16
100 0/0	96 70	Consolidés à Londres	1025 16
100 0/0	96 70	Panama	

Télégrammes

DE NUIT
Fil spécial du REPUBLICAIN DU RHONE

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 22 mai.
Une entrevue a eu lieu entre M. Léon Say et M. Guillot, député de l'Isère, dans la matinée, relativement au projet de fusion du Crédit foncier avec la Banque hypothécaire.
M. Léon Say a déclaré que le gouvernement n'avait pas encore été saisi d'un projet officiellement. Il a prié M. Guillot d'ajourner sa question à la tribune jusqu'à ce que le gouvernement soit saisi d'une demande de modifications aux statuts des deux Sociétés.
— La gauche radicale s'est réunie et a adopté le principe de l'élection des magistrats par un collège spécial, la suppression de l'indemnité et l'organisation des assises correctionnelles.
— La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi sur le droit d'association nommé M. Jules Simon rapporteur, en remplacement de M. Dufaure.

SENAT

LA SÉANCE

Séance du lundi 22 mai 1882

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT
La séance est ouverte à 3 heures.
L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.
Le Sénat adopte un projet de loi tendant à autoriser le département de Seine-et-Oise à emprunter à la caisse des chemins vicinaux une somme de 215,200 francs pour l'achèvement de divers chemins d'intérêt commun et de grande communication.

Le crédit des colons en Algérie

L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de fonder le crédit des colons en Algérie, par la constitution d'un privilège spécial.
Le projet est adopté.

LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

(Suite de la discussion)

L'ordre du jour appelle la suite de la 1^{re} délibération sur le projet de loi tendant à réformer le code d'instruction criminelle.
Le Sénat continue la discussion de l'amendement à l'article 139 proposé par M. Grandperret.
M. Bernard demande que l'amendement soit renvoyé à la commission.
Le Sénat rejette cette proposition par 172 voix contre 96.
L'amendement Grandperret, mis ensuite aux voix, n'est pas adopté.
L'article 139 est adopté.
La séance est levée à 5 h. 40.
Demain, séance publique.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

LA SÉANCE

Séance du lundi 22 mai

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON, PRÉSIDENT
La séance est ouverte à 2 heures.
L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.
M. Varroy dépose le projet de convention avec la Compagnie d'Orléans.
M. Brisson communique à la Chambre une demande en autorisation de poursuites contre un député.

Chemins de fer

La Chambre adopte successivement :
Un projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique de la deuxième section du chemin de fer de Givors à Paray-le-Monial, comprise entre Lozanne et Paray-le-Monial ;
Un projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique de la première section du chemin de fer de Draguignan à Cagnes, comprise entre Draguignan et Grasse ;
Un projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique d'un chemin de fer de Nyons à Pierrelatte, sur la ligne de Lyon à Marseille, par Valréas ;
Un projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique d'un chemin de fer de Ponte-Leccia à Calvi, avec embranchement sur l'île-Rousse ;

L'impôt sur les boissons

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de diverses propositions relatives à la réforme de l'impôt sur les boissons.

M. Léon Say, ministre des finances prie la Chambre de ne pas adopter les conclusions de la commission.
On ne peut pas détruire 180 millions de nos ressources. Il y a des impôts qu'il est plus pressant de dégrever. (Mouvements.)

M. le ministre ne croit pas prudent d'agiter inutilement les intérêts et de faire croire à des changements possibles et considérables dans notre législation sur ces matières.
M. Brisseul présente des observations.
M. Léon Say dit que la prise en considération de la proposition engagerait le fond de la question parce que la proposition serait renvoyée à une commission spéciale qui déferait le budget.

M. Mir, rapporteur insiste pour le renvoi à une commission spéciale.
M. Léon Say maintient qu'en engageant le fond par une prise en considération, on expose le pays à un désastre.
La Chambre prend en considération, par 278 voix contre 155, la proposition de M. Guyot relative à la réforme de l'impôt des boissons.

Les autres propositions ne sont pas prises en considération.
La Chambre décide, en outre, de renvoyer la proposition à une commission spéciale qui sera composée de 22 membres.

L'enseignement secondaire

L'ordre du jour appelle la première délibération sur :
1^{er} le projet de loi relatif à l'enseignement secondaire privé ;
2^o la proposition de loi de M. Marcou, ayant pour objet d'exiger des garanties de capacité des directeurs et des professeurs dans les établissements libres de l'enseignement secondaire.

M. Freppel combat les conclusions de la commission ; il dit que le projet est attentatoire à la liberté de l'enseignement.
M. Compayré, rapporteur, soutient le projet de la commission.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Informations

Paris, 22 mai.

Le *Moniteur des employés de chemins de fer*, qui avait organisé le banquet offert à Grisel, se défend aujourd'hui vivement d'avoir voulu en faire une manifestation politique comme l'en accusent les journaux intransigeants. Il fait remarquer d'abord que si M. Gambetta a pris place à la table d'honneur, c'est parce qu'il était désigné par ce fait qu'au lieu d'une délégation des employés des départements, il en avait reçu huit. Il fait remarquer ensuite que si MM. Clémenceau, Clovis Hugues, Laisant et Maret n'ont pas pris place également à la table d'honneur, c'est parce qu'ils ne l'ont pas voulu : ils y avaient été conviés. Leur présence aurait enlevé tout caractère de manifestation de parti à la fête, et il estime que les intérêts des 200,000 employés de chemins de fer auraient dû primer, dans leur esprit, toute autre considération.

Ce journal publie en tête de son numéro la liste de son comité de patronage. MM. Clémenceau et Laisant, dont on avait annoncé la démission, n'y figurent plus,

mais MM. Clovis Hugues et Henry Maret sont toujours portés comme en faisant partie.
Le même journal annonce une grève des employés commissionnés du service de la voie à la Compagnie d'Orléans.

Mme Ferdinand de Lesseps vient de mettre au monde un nouvel enfant. Cet heureux événement rend M. de Lesseps père pour la dixième fois.

La maquette du groupe triomphal que M. Antonin Proust, lorsqu'il était ministre des arts, avait commandée à Falguière pour couronner l'Arc-de-Triomphe, a obtenu le plus grand succès au Salon des arts décoratifs, où elle est exposée.

La commission de la fête nationale a décidé hier qu'un fac-simile du groupe serait élevé sur l'Arc-de-Triomphe le 14 juillet prochain, afin qu'on puisse juger sur place de l'effet que produirait le monument définitif.

La dépense est évaluée à 40,000 francs, qui seront demandés moitié à la Ville et moitié à l'Etat.

LES AFFAIRES D'ÉGYPTÉ

Paris, 22 mai.

Voici le texte officiel de la communication verbale faite au ministre des affaires étrangères de Turquie par lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, et le marquis de Noailles, ambassadeur de la République française :

M. de Freycinet, président du conseil, ministre des affaires étrangères, au marquis de Noailles, ambassadeur de France à Constantinople.

Paris, 22 mai 1882.

A la suite des derniers événements survenus en Egypte, les gouvernements de France et d'Angleterre ont décidé d'envoyer à Alexandrie une escadre qui se réunira en ce moment à la Sude. Afin de ne pas compliquer la situation, il importe que le gouvernement turc s'abstienne de toute intervention et de toute ingérence en Egypte. Je vous invite à lui faire des recommandations dans ce sens. Il serait désirable que vous puissiez laisser entrevoir au sultan, en termes très modérés, qu'il ne serait pas improbable que d'autres propositions fussent faites plus tard à la Porte. Vous vous concerterez pour ces démarches avec votre collègue d'Angleterre, qui recevra des instructions semblables.

Londres, 22 mai.

Le *Standard* dit : « On annonce que, dans leur prochaine réponse à la Porte, les puissances occidentales reconnaîtront les droits de la Turquie en Egypte. »

Le *Times* annonce de Paris que la France et l'Angleterre se proposent de rétablir l'autorité du khédive, de demander la dissolution de la

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

LE 115

FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIÈME PARTIE

L'ORPHELINE

— Bon...
— Montrez-vous peu dans Bagnolet... Pour les provisions descendez le plateau de l'autre côté de la Capsulerie...
— Les gens sont curieux, vous savez... Si on nous questionne?...
— Vous répondez que vous êtes les domestiques de M. Prosper Gaucher, fabricant de produits chimiques...
— Qui est-ce ça, Prosper Gaucher ? demanda Terremonde.
— C'est moi.
— Très bien... Faudra-t-il passer la nuit...
— Oui... Libre à vous de disposer de votre soirée jusqu'à dix heures, mais moins vous sortirez, mieux ça vaudra.

— Soyez paisible... Quand nous reverrons-nous ?
— Demain matin, à onze heures.
— Où ?
— Au restaurant Richefeu, boulevard Montparnasse.
— Saurons-nous alors à quelle besogne vous comptez nous employer ?
— Oui. Je vous quitte... Voici deux cents francs pour les faux frais... A demain, onze heures...
— Nous serons exacts...
Théfer quitta la maison, descendit la colline, rejoignit la voiture laissée à l'entrée du village, et reprit le chemin de Paris.
Dubief et Terremonde, restés seuls, étaient singulièrement perplexes.
Leur nouvelle connaissance leur prodiguait l'argent, leur payait de bons déjeuners, les installait dans une confortable maison de campagne, les laissait libres de leurs mouvements.
Qu'est-ce que tout cela voulait dire ?
A qui avait-on affaire ?
Qu'allait-il se passer dans la maison du plateau de Bagnolet ?
Quel drame effrayant se préparait, dont les rôles principaux leur étaient destinés ?
Chacune de ces questions offrait un problème que les deux bandits essayaient vainement de résoudre.
— Est-ce que la provision de bois que nous devons acheter ne te donne pas à réfléchir ? demanda Dubief ? Qu'est-ce qu'on peut faire avec

tant de fagots, de bourrées, de cotrets qui flambent clair ?
Se chauffer parbleu ! dit Terremonde.
— Nous ne sommes pas encore dans la saison où on se chauffe... Et puis l'ordre est donné de placer la provision au rez-de-chaussée, au lieu de la mettre sous le hangar... C'est pas naturel...
M'est avis que ce bois-là chauffera si fort la maison qu'il pourrait bien la brûler...
— Un incendie... murmura Terremonde.
Brrr...
— Ça m'en a l'air, mais qu'est-ce que ça nous fait ?... L'immeuble n'est pas à nous... Ça peut être un accident... D'ailleurs, c'est le locataire qui est responsable...
— Ah ! oui, Prosper Gaucher.
— Il ne s'appelle pas plus Prosper Gaucher que toi et moi, mais c'est un malin qui sait ce qu'il veut... Il paye recta, et au lieu de se servir pour nous emballer des mandats d'amener qu'il avait dans sa poche, il est en train de nous enrichir...
Donc, laissons-nous faire, et jusqu'à nouvel ordre obéissons sans discuter... Sur ce, mon vieux, allons aux provisions...
Dubief et Terremonde sortirent de la maison, puis du jardin, et, tout en se donnant l'air d'ouvriers oisifs qui font à travers champs une promenade d'agrément, ils examinèrent les environs.
Le plateau des plâtrières offrait l'image d'une vaste solitude.
Les rares maisons de campagne placées de distance en distance étaient closes et désertes.

La Capsulerie seule, où les ouvriers entraient le matin pour n'en sortir qu'à la nuit tombante, n'avait pas la physionomie d'un bâtiment abandonné.
Derrière les murailles de la Capsulerie, à un kilomètre à peu près de la maison Servan, passait un chemin descendant vers Montreuil au milieu des fondrières, et praticable pour une voiture à cette époque où les grandes pluies n'avaient pas encore défoncé le sol.
— Tiens ! tiens ! tiens ! s'écria Dubief en examinant ce chemin avec attention.
— A quoi réfléchis-tu ? demanda Terremonde.
— A ce que nous a dit notre homme, et je pense que si on conduit au plateau une voiture venant de Bagnolet, on pourra très bien faire disparaître sa trace en la redescendant par cette route...
— Fameuse idée tout de même.
Les deux hommes gagnèrent Montreuil, où ils achevèrent un chargement de fagots dont ils se firent donner facture au nom de Prosper Gaucher, et qu'ils payèrent comptant.
Suivant les ordres de Théfer, le combustible fut entassé dans deux pièces du rez-de-chaussée de la villa.
Terremonde et Dubief préparèrent leur dîner, fumèrent une pipe et s'étendirent sur les matelas. — Nous savons que M. Servan ne fournissait pas de draps.
Théfer, en rentrant à Paris, s'était tout d'abord occupé de son service, et n'avait quitté que fort tard la préfecture, où il tenait plus que jamais à faire constater son assiduité et son

Chambre des notables et de maintenir l'influence prépondérante des deux puissances, d'obliger Arabi Pacha à disparaître de la scène politique.

Le *Standard* insiste pour que l'on mette Arabi-Bey dans l'impossibilité de commettre des méfaits ultérieurs; la démonstration anglo-française sera sans effet sur l'armée et le peuple si les instigateurs des troubles récents ne sont pas éloignés des postes qu'ils occupent.

ALGÉRIE ET TUNISIE

Oran, 21 mai. — Les colonnes de Négrier et Marmet viennent de rentrer dans leurs campements respectifs, après avoir poursuivi inutilement Bou Amama, qui s'est réfugié vers le Tafilalet.

Le commandant Marmet a cependant atteint la queue de son convoi et lui a enlevé quelques tentes et troupeaux.

Plusieurs bataillons appartenant au régiment de France vont être rapatriés par suite du complément des cadres des bataillons désignés pour séjourner en Afrique, qui ont reçu leurs recrues.

Les autres bataillons, appartenant à l'armée d'occupation d'Afrique, vont aller relever ceux tenant garnison dans les postes avancés.

Ces mouvements ont seulement un caractère de permutation.

Alger, 22 mai. — La colonne Duchenne a remporté un brillant succès près du choott Mahine.

Un escadron du 2^e chasseurs, sous le commandement du capitaine Guyon, brillamment secondé par ses officiers, attaqua si vigoureusement la concentration des dissidents, formée de 300 cavaliers et de 500 fantassins, que la déroute était déjà complète quand l'infanterie arriva. L'ennemi s'est enfui vers les montagnes laissant 70 morts. Nous avons eu un brigadier et deux chasseurs tués et cinq blessés.

Paris, 22 mai. — Depuis longtemps le bey de Tunis désirait venir en France. On annonce que, encouragé par notre ministre résident, il va mettre ce projet à exécution. Le bey arriverait à Paris vers le 10 juillet et il assisterait à la fête nationale.

Tunis, 22 mai. — Le journal arabe *El Javvaib* publie une lettre d'Ali-ben-Khalifa, niant qu'il ait négocié avec le bey de Tunis en vue de reconnaître son autorité. Au contraire, ajoute-t-il, le bey ayant livré la Régence sans consulter Ali et ses amis, ces derniers sont décidés à ne reconnaître en Tunisie d'autre autorité que celle du Sultan et du calife.

Tunis, 27 mai. — Le bey s'est rendu hier à pied à son palais d'été de la Goulette, accompagné par MM. Destournelles, Taieb-Bey et les sous-officiers de sa cour.

Outre les troupes tunisiennes, les soldats et marins français formaient la haie sur son passage, et l'escorte tirait des salves d'artillerie.

Le bey a exprimé à notre représentant sa gratitude d'être l'objet de pareils honneurs, et a attaché lui-même le grand cordon du Nicham sur la poitrine du général Lambert.

Un escadron part aujourd'hui, allant, dit-on, en Corse.

Etranger

Suisse

Lucerne, 22 mai. — Hier a eu lieu l'inauguration solennelle du Saint-Gothard. Des trains d'essai ont parcouru les tunnels.

Le ministre, les députations d'Allemagne, de Suisse et d'Italie y assistaient, ainsi que la presse.

Ils ont reçu un accueil enthousiaste.

Beaucoup de journalistes de Paris étaient présents.

Italie

Rome, 22 mai. — Samedi a eu lieu à Voghera l'inauguration de l'ossuaire élevé sur le champ de bataille de Montebello.

Vingt mille personnes assistaient à cette cérémonie. Le duc de Gènes y représentait le roi d'Italie.

La France et l'Autriche étaient représentées par les colonels Brunet et Ripp, attachés militaires, qui ont prononcé des discours, dans lesquels ils ont fait appel à la paix et à la concorde.

Ces discours ont été très applaudis.

Allemagne

Berlin, 22 mai. — La presse berlinoise applaudit aux promesses de l'inauguration du Saint-Gothard.

Le *Tageblatt* recommande un traité de commerce entre l'Italie et l'Allemagne, de nature à créer une concurrence redoutable à la France. Il espère que le génie humanitaire détruira les barrières douanières et les antipathies entre les peuples.

On ne comprend guère cette façon de raisonner, après un appel à l'alliance des nations favorisées par l'ouverture du Saint-Gothard au détriment de la France. Il est probable que les journaux prussiens ne la comprennent pas dans les nations que doit unir le génie de l'humanité.

Le prince Alexandre de Battemberg est attendu ici le 25 du courant.

Espagne

Madrid, 22 mai. — L'amendement qui réclame le rétablissement du jury dans les affaires criminelles a été soutenu par les chefs les plus éminents de l'ancien parti constitutionnel et par les démocrates. Il a été combattu par MM. Sagasta et Alonzo Martinez. La séance a été fort mouvementée.

L'amendement a été repoussé par 181 voix, y compris celles du cabinet; la minorité qui n'a réuni que 55 voix, comprenait les amis de M. Martos, les démocrates avec M. Moret, les possibilistes avec M. Castelar et 25 membres dissidents de la majorité avec M. Lopez Dominguez et les amis du général Serrano.

Angleterre

Londres, 22 mai. — M. Parnell a l'intention de donner sa démission de député des Communes, mais les chefs de la ligue agraire s'opposent à cette décision.

Manchester, 22 mai. — M. Davitt, dans un meeting d'Irlandais, a dit qu'il serait aussi injuste d'accuser la ligue agraire des crimes qui ont été commis en Irlande que d'accuser les réformateurs français de 1789 des atrocités commises sous le règne de la Terreur. Les propriétaires sont des ennemis sociaux; tant que la ligue agraire n'aura pas obtenu l'abolition des propriétés, l'alliance sera impossible avec les whigs anglais.

M. Davitt est convaincu que le peuple irlandais refusera les bénéfices de la loi sur les arrérages. La nouvelle loi de coercition ne fera que multiplier les crimes; le seul moyen de les empêcher est de supprimer les propriétaires.

Russie

Saint-Petersbourg, 22 mai. — Le *Daily Telegraph* apprend de Saint-Petersbourg qu'il est bruit que bientôt il paraîtra un manifeste impérial accordant aux juifs la protection de l'autorité et menaçant de peines sévères ceux qui les attaqueront.

La statistique des télégraphes en Europe

L'administration des télégraphes de Saint-Petersbourg vient de publier le compte-rendu des opérations de ses différents services en 1880.

Ce document contient de nombreux renseignements, non-seulement sur le service de la télégraphie en Russie, mais sur celui de la télégraphie européenne. Il n'est donc pas sans intérêt d'en résumer les principales indications.

L'ensemble du réseau russe était, au 1^{er} janvier 1881, de 105,361 verstes, et, défectuelle faite des lignes des Compagnies qui desservent le long des chemins de fer les mêmes parcours que l'Etat, ainsi que de plusieurs autres doubles emplois, il ressortissait à 88,690 verstes, soit 94,543 kilomètres. Il a presque doublé depuis dix ans.

La Russie ne le cède ainsi, pour la longueur des

lignes télégraphiques, qu'aux Etats de l'Amérique du Nord, et se place au premier rang parmi les pays d'Europe.

Voici, d'après la statistique publiée à Berne par le bureau international des administrations télégraphiques, quel e était, pour le même exercice, l'étendue du réseau des principaux Etats :

Etats-Unis de l'Amérique du Nord, 177,537 kilomètres; Allemagne, 70,826; France, 69,830; Autriche-Hongrie, 49,625; Angleterre, 42,347; Italie, 26,289; Suède et Norvège, 20,199; Suisse, 6,556; Belg. que, 5,608.

Au point de vue du développement des fils, qui, dans une certaine mesure, est subordonné à l'activité des correspondances, la Russie ne vient qu'après les Etats-Unis et l'Allemagne. Ce développement était, sur le réseau russe, à la fin de 1880, de 201,833 verstes, soit 215,154 kilomètres, et pour les neul pays compris dans le relevé ci-dessus, on constate les chiffres suivants :

Etats-Unis de l'Amérique du Nord, 526,418 kilomètres; Allemagne, 255,859; France, 208,421; Angleterre, 194,773; Autriche-Hongrie, 143,939; Italie, 83,908; Suède et Norvège, 45,515; Belgique, 26,153; Suisse, 16,017.

Proportionnellement au parcours des lignes, la longueur des fils est moindre en Russie que dans ces Etats; elle ne représente qu'un peu plus du double de l'étendue du réseau (2,2), tandis qu'en France, en Autriche et aux Etats-Unis, elle équivaut presque au triple de celle-ci (2,9), et en Italie, on compte 3,2 kilomètres de fils pour 1 kilomètre de ligne, en Allemagne 3,6 et en Angleterre 4,5.

Le nombre des télégrammes s'est élevé en 1880 à 7,298,422, dont 6,842,559 ou 94,010 tarifés et 455,870 ou 6 0/0 en franchise.

Dans ce total, la correspondance intérieure figure pour 6,192,285 dépêches, soit plus des quatre cinquièmes, et la correspondance internationale pour 1,106,144 dont 510,110 dépêches expédiées, 518,811 reçues et 77,223 ayant circulé en transit à travers l'empire.

Quelques considérables qu'ils soient en eux-mêmes, ces chiffres ne cèdent encore de beaucoup à ceux de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, ainsi que le montre le relevé suivant, qui indique le nombre de télégrammes enregistrés en 1880 dans les principaux pays étrangers. Angleterre, 29,810,445; France, 19,882,628; Allemagne, 16,312,457; Autriche-Hongrie, 8,729,321; Italie, 6,511,497; Pays-Bas, 3,109,230; Suède et Norvège, 2,028,805.

La Russie ne tient, on le voit, que le cinquième rang en Europe sous le rapport de l'activité des correspondances télégraphiques.

LE NAUFRAGE DE LA "JEANNETTE"

La République a reçu de son correspondant de New-York Herald la dépêche suivante :

Araïask, 2 avril (Sibérie orientale).
Hroutska, 20 mai 1882.

Avec les corps de Delong et de ses malheureux compagnons, Melville a retrouvé le journal de Delong, contenant l'histoire la plus touchante et la plus navrante des derniers moments des survivants de la *Jeannette*. Erichsen est mort le premier, de froid et d'épuisement, le 9 octobre.

Le 17, est mort Alezy, qui fut le chasseur et le pourvoyeur de la vaillante petite troupe. Il avait tiré son dernier parrégan le 9. A minuit, peu de temps avant sa mort, son camarade, le docteur Ambler, l'a baptisé.

Le 20, Roch, qui couchait entre le capitaine Delong et Ambler, est mort, lui aussi.

Le 21, à midi, Lee l'a suivi... Etant trop faibles pour enlever le corps de leur ami, Delong, Ambler et Collins ont dû se contenter de la cacher.

Mer-on a rendu l'âme le 28 au matin.

Le même soir Dressier est mort.

Le journal s'arrête brusquement le dimanche 30 octobre. Ce soir-là, Boyd et Garitz sont morts. Dans la nuit, Collins se mourait. D'autres détails suivront.

Signé : W. H. GILDER.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

LOIRE

Saint Etienne, 22 mai. — Demain, commencera la session supplémentaire de mai de notre Conseil municipal.

L'ordre du jour de cette session, quoiqu'assez chargé, ne comporte cependant aucune affaire importante.

Hier matin nos pompiers sont arrivés d'Auxerre, où ils ont obtenu les premiers prix.

Le corps des pompiers au grand complet, MM. Placet, Mars, Taraviller et la Lyre stéphanoise, les ont reçus à la gare et amenés à l'Hôtel-de-Ville.

La Lyre a joué la *Marseillaise*. M. Duchamp a remercié les pompiers vainqueurs. Et après de mutuelles congratulations, tout le monde s'est rendu place Maréchal, au dépôt des pompes, où l'on a bu un vin d'honneur.

Le nommé Joseph Laurençon, âgé de 33 ans, maître ouvrier maçon, résidant à Saint-Etienne, chargé de faire réparer le tunnel de Cornillon, sur la ligne du chemin de fer de Firminy au Pay, a été surpris par un éboulement de rocher. Il a eu les deux jambes fracturées et quelques blessures au bras.

Après avoir reçu les premiers soins, il a été transporté à son domicile.

ISERE

Grenoble, 22 mai. — C'est aujourd'hui qu'ont commencé les assises de l'Isère.

La première affaire inscrite concerne le nommé Louis Desnoyers, vingt-deux ans, sans profession ni domicile fixe, né à Lyon. Vol qualifié. Défenseur, M. Eynard Duverney.

Benoit Taravel, 19 ans, ouvrier verrier, sans domicile fixe, né à Rive-de-Gier. Vol qualifié. Défenseur, M. Anzias-Turrene.

Joseph-Auguste Mouret, ouvrier tanneur, né et domicilié à Beaurepaire. Vols qualifiés. Défenseur, M. Charbonnier.

Jean François Mouret, 43 ans, cultivateur, né et domicilié à Beaurepaire. Vols qualifiés. Défenseur, M. Charbonnier.

Le rapport sur l'exécution du programme de l'emprunt de douze millions et sur le choix des emplacements des édifices à construire sur les terrains militaires déclassés, vient d'être déposé par M. Thiervoz, architecte de la Ville.

De ce rapport, il résulte que la ville, qui a acheté 189,000 mètres carrés de terrains militaires déclassés au prix de 3,750,000 fr., les répartit de la manière suivante :

63,000 mètres carrés aux édifices publics ;
62,000 mètres carrés aux constructions particulières ;

60,100 mètres carrés aux places et voies.

M. Thiervoz conclut en demandant que le Conseil municipal statue, le plus promptement possible, pour que la création d'un nouveau cimetière dans le quartier du cours Berriat soit décidée ou rejetée.

AIN

Bourg, 22 mai. — Hier matin, arrivait à Bourg la nouvelle d'un accident sur la ligne de La Cense à Nantua. Le courrier du matin n'était pas arrivé, un retard était annoncé sans autres explications, et la gare de Bourg refusait au premier train de délivrer des billets pour une destination plus éloignée que La Cluse.

Il n'en fallut pas davantage pour faire croire à une catastrophe sur cette partie de la ligne où le public ne s'engage jamais — peut-être avec raison — sans une certaine défiance.

Renseignements pris, l'accident se réduisit à très peu de chose. Un morceau de la montagne est descendu juste sur la voie. Le service n'a pu se faire dès le matin, car le débâclement n'était pas achevé. Mais à partir de neuf heures, le service des trains était repris aussi régulièrement que d'habitude.

Pour cette fois encore, il y a eu plus de peur et plus de bruit que de mal.

zèle, ce qui lui valait la bienveillance et les compliments de ses chefs.

En sortant de la préfecture le policier hélà un cocher qui passait à vide sur le quai de l'Horloge, et qui arrêta aussitôt sa voiture en disant d'une voix joyeuse :

— Montez, bourgeois... La boîte est capitonnée à neuf et le bidet est d'attaque! Une crâne bête, allez. Nous venons de relayer! Ça filera comme une locomotive.

Ce cocher était Pierre Loriot, le patron du fiacre n° 13.

Th fer s'approcha du véhicule.

— A l'heure ou à la course, bourgeois, demanda Loriot.

— A l'heure...

LV

Pierre Loriot tira sa montre.

— J'ai neuf heures et demie à mon oignon... fit-il : où allons-nous, bourgeois?

— Rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel, n° 1... répondit le policier.

— Hop! Milord...

Le cheval parti bon train.

— Rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel, n° 1... murmura l'homme d'Elie, c'est bien là que j'ai conduit l'autre nuit ce particulier si drôle... Est-ce que par hasard ce serait le même? Non, ça ne se peut... Celui-ci est plus jeune, et puis je ne reconnais pas la voix.

Georges de la Tour-Vaudien était sans nouvelles de Thier depuis deux jours; il nous parait superflu d'affirmer qu'il attendait avec

impatience son complice et qu'il s'empressa de le questionner.

Le policier le mit au courant de ce qui se passait et ajouta :

— Demain soir, monsieur le duc, j'aurai gagné la somme que vous m'avez promise.

— Dès qu'il me sera prouvé que cette fille est en votre pouvoir, répliqua le sénateur, le chèque de deux cent mille francs à vue et au porteur vous sera remis.

— Je vous devrai la fortune, monsieur le duc; mais, entre nous, j'en aurai bien gagnée.

— Etes-vous sûr de vos hommes?

— Leur intérêt me garantit leur discrétion...

Dès que je n'aurai plus besoin d'eux, ils s'empresseront de quitter la France...

— Ils ne vous connaissent pas?

— J'ai pris mes précautions, et si jamais ils me rencontraient je les défierais de me reconnaître.

— Je tiens à m'assurer par mes propres yeux que nous tenons bien l'orpheline...

— Dans la nuit de demain je viendrai vous prendre ici pour vous conduire à la maison du plateau de Bagnole, au moment où Dubief et Terremonde amèneront Berthe Leroyer.

— Ne croyez-vous pas qu'il serait prudent à moi de déloger d'ici après cette affaire?

— Cela me semble inutile... Personne au monde ne soupçonne votre retraite et vous savez que la concierge est à ma dévotion...

Etes-vous allé la nuit dernière rue Saint-Dominique, passer la revue de votre correspondance?

— Non...

— Permettez-moi de vous dire que c'est un tort... Il peut se produire d'un moment à l'autre quelque fait nouveau que nous aurions intérêt à connaître...

— J'irai cette nuit...

— J'ai une voiture en bas... Voulez-vous la prendre et me jeter chez moi? Elle vous mènera ensuite à votre hôtel...

— Parfaitement.

— Le moment approche où vous devrez agir à l'encontre de Claudia Varni, c'est demain soir qu'elle donne sa fête... Je vous conseille d'aller la trouver demain dans la journée, et de savoir quelles sont les armes dont elle compte se servir...

Georges fit un signe affirmatif.

— Monsieur le duc, je suis à vos ordres.

Le sénateur remonta sa robe de chambre par un paletot de couleur sombre, se coiffa d'un chapeau rond et sortit avec Thier.

Loriot attendait sur son siège.

— Je cède la voiture à monsieur qui va me reconduire, et la gardera... lui dit le policier, il se chargera de vous régler à partir de neuf heures et demie, moment où je vous ai pris.

— Entendu, bourgeois... où allons-nous?

— Rue du Pont-Louis-Philippe, n° 1...

En attendant donner cette adresse l'homme d'Elie tressaillit sur son siège.

— Pour le coup je ne me trompe pas!... se dit-il en fouettant son cheval. Ce gaillard là est le bon homme chez lequel mon particulier de l'autre jour est allé, et ce doit être le particulier en question qui l'accompagne...

Qu'est-ce qu'ils peuvent manigancer, ces oiseaux-là?

Les suppositions de Loriot devinrent des certitudes lorsqu'il entendit son second voyageur lui donner l'ordre de le conduire à la rue de l'Université.

— Allons... allons pensa le patron du fiacre n° 13, j'y vais assez clair pour mon âge, et je me donne bonne opinion de ma jugeotte... Ces gens-là me sont bigrement suspects... Des filous pour sûr ou des malintentionnés contre le gouvernement... Faudra que je tâche de voir un peu la figure de celui-là...

Rue de l'Université, il arrêta sa voiture à l'endroit indiqué.

Le duc mit pied à terre et se dirigea vers la porte pratiquée dans le mur du jardin.

Nous ne le suivrons ni dans le chemin mystérieux que nous connaissons déjà, ni dans le cabinet de travail de son hôtel.

La correspondance arrivée depuis deux jours ne contenait rien d'important, rien qui put lui causer une inquiétude quelconque.

Il revint sur ses pas et regagna la rue de l'Université.

Pierre Loriot, désireux, nous le savons, de connaître le visage de son étrange client, était descendu de son siège, avait nettoyé soigneusement la vitre et remonté la mèche de la lanterne la plus rapprochée du trottoir, et il attendait debout à côté de la voiture, en sifflant pour se distraire.

Son désappointement fut grand quand le voyageur reparut.

(A suivre)

LA COMÈTE

Comme nous l'avons annoncé, une énorme comète sera visible dans quelques jours pour tous les habitants de l'Europe.

Cette comète, que pour la première fois on a pu observer, est en ce moment à 33 millions de lieues de nous et à 27 millions de lieues du soleil. Sa vitesse surpasse actuellement un million de lieues par jour.

Son éclat va augmenter progressivement et rapidement. Elle deviendra beaucoup plus lumineuse que celle de l'année dernière, et il est même probable qu'on pourra l'apercevoir en plein jour à l'œil nu.

Le 22 mai, sa vitesse atteindra 1,060,000 lieues par jour.

Le 2 juin, elle glissera dans le voisinage de l'orbite de Mercure, à 14,000,000 lieues du soleil, et sa vitesse sera de 1,431,000 lieues par jour.

Le 10, elle passera à son périhélie, à 2,230,000 lieues du globe solaire et se précipitera alors avec une vitesse de 3,632,000 lieues par jour, soit 133,000 lieues à l'heure.

Son éclat sera, le 10 juin, au moins trois mille fois plus brillant que le 19 mars, date à laquelle remontent les premières observations qui ont été faites.

A ce moment, elle contournera le soleil dans l'hémisphère d'une splendeur sans égale, et emportée sur une seconde branche de parabole symétrique de la première, ira désormais en s'éloignant de l'astre, comme à regret, avec une lenteur croissante.

Fête de la Société de Gymnastique

Avant-hier, dimanche, à 2 heures, la Société Lyonnaise de Gymnastique donnait, dans son local, montée Saint-Barthélemy, 19, la petite fête annoncée.

La porte d'entrée, les salles du gymnase, la terrasse, tout l'on découvre une partie de Lyon, avaient été parées de drapeaux ainsi que les portiques; les membres de la Société, en costume, faisaient les honneurs de la réception; il y avait de nombreux invités, parmi lesquels beaucoup de dames aux fraîches toilettes.

Malheureusement, on avait compté sans la pluie qui, au moment où les exercices allaient commencer, se mit à tomber fine et serrée. En un clin d'œil, la terrasse fut abandonnée et tout le monde se réfugia à l'intérieur.

Nos gymnastes procédèrent alors à une installation sommaire dans la grande salle du Gymnase; on déploya deux magnifiques drapeaux de la Société, offerts par MM. les membres honoraires, et l'autre par la municipalité lyonnaise, et la fête recommença.

Malgré la grande affluente des spectateurs et le lieu élevé des gymnastes travaillant dans un espace très étroit, nous avons pu constater la force et l'agilité de nos jeunes compatriotes; les progrès accomplis par eux sont très sensibles, nous leur prédisons un légitime succès aux fêtes de Grenoble, dimanche prochain.

Les exercices à la corde lisse, aux anneaux, aux barres, au rock, ont été exécutés de main de maître, les applaudissements n'ont pas été ménagés; l'esprit, la canne, la boxe, le chausson méritent également une mention spéciale.

Enfin, la pluie ayant cessé, nos gymnastes eurent à cœur de se faire applaudir au trapèze volant; les sauts périlleux, en avant, en arrière, se succédaient sans interruption, et la terrasse était franchie dans toute sa longueur en moins de temps qu'il n'en faut pour lire ces lignes.

Summe toute, et malgré la pluie, les invités se sont montrés enchantés des quelques heures passées si agréablement pendant la durée de cette petite fête.

COUR D'ASSISES DU RHONE

PRÉSIDENCE DE M. MONTALAN, CONSEILLER
Audience du 22 mai 1882

Tentative à la pudeur avec violence
Jean-Claude Laurent, est accusé d'attentats à la pudeur avec violence sur une enfant.

Reconnu coupable par le jury, il est condamné à la peine de 5 années de réclusion.

Ministère public: M. Boyer, substitut du procureur général.

Défenseur: M. Crélinon, avocat.

Faux

Joseph-Désiré Domp martin est accusé de fausseté dans les faits à l'occasion de quels il a été condamné, le 25 février, à 6 ans de travaux forcés, par la cour d'assises du Rhône.

Le jury ayant rapporté un verdict affirmatif, l'admission de circonstances atténuées, Domp martin est condamné à un an de prison.

Ministère public: M. Boyer, substitut du procureur général.

Défenseur: M. de Saint-Charles, avocat.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Le 23 mai, 143^e jour de l'année. Soleil: lever, 4 h. 11, coucher, 7 h. 43. Les jours de mai ont 31 jours.

Le 23 mai, 143^e jour de l'année. Soleil: lever, 4 h. 11, coucher, 7 h. 43. Les jours de mai ont 31 jours.

Le Journal officiel publie un mouvement assez important dans les juges de paix de notre région.

Sont nommés juges de paix:
A la Motte-Chalançon (Drôme), M. Bertrand, conseiller municipal;

A Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), M. Martin, juge de paix à L'Huis;

A Vézère (Isère), M. Pradhomme, juge de paix à Vinay;

A Vinay (Isère), M. Perbost;

A Saint-Georges-en-Couzan (Loire), M. Simand, ancien notaire;

A Pierrelatte (Drôme), M. Reynier, suppléant à Tain.

Sont nommés suppléants de juges de paix:
A Rochemaure (Ardèche), M. Verger;

A Coucouron (Ardèche), M. Hilaire, adjoint au maire.

A Valence (Drôme), M. Chalamet, avocat;

A la Motte-Chalançon (Drôme), M. Provençal, ancien conseiller municipal;

A Noiretable (Loire), M. Dussert, notaire;

A Issy-l'Evêque (Saône-et-Loire), M. Beguine, conseiller municipal.

A Chaulgailles (Saône-et-Loire), M. Renon, notaire.

A Beaufort (Savoie), M. Duret-Bidelet, conseiller municipal.

Les jeunes gens qui exercent les professions utilisables dans l'armée, telles que celles de boulangers, charpentiers, cordonniers, etc., doivent remettre au commandant de recrutement un certificat de leur patron constatant qu'ils sont aptes à exercer leur profession.

Ce certificat pourra leur être utile ultérieurement dans les armes qui utilisent ces différentes professions.

Les jeunes gens de la classe de 1881, employés de chemins de fer, qui désiraient entrer dans un régiment de génie, doivent remettre au commandant de recrutement, au moment du conseil de révision, un certificat conforme au modèle annexé à la circulaire du 20 mars 1875, sur lequel ils apposent leur signature; cette formule leur sera délivrée par les directeurs de Compagnies.

Ceux de ces jeunes gens qui désirent profiter de cet avantage et qui n'ont encore fait aucune demande, doivent l'adresser sans retard au commandant de recrutement.

Le ministre de la guerre ayant constaté que les instructions ayant rapport à la nature des prix à décerner aux lauréats militaires des concours hippiques n'étaient pas toujours suivies régulièrement, a décidé, à la date du 10 mai, que la Société remettrait au vainqueur, dans le concours ou la course, un bon extrait d'une livre de chèques à souche établi par la Société organisatrice du concours ou de la course. Ce bon servira à l'intéressé pour l'achat d'un objet d'art ou d'utilité militaire à sa convenance, et le marchand de l'objet choisi sera remboursé à la caisse de la Société contre remise d'une quittance timbrée et acquittée.

Ce système paraît donner satisfaction à tous les intérêts en présence.

Par décision du ministre des postes et télégraphes, a été autorisée la création d'un établissement de facteur boîtier de l'Etat dans la commune de Chazay-d'Azergues (Rhône).

On a commencé hier matin, vers le pont du Midi, les travaux pour l'achèvement de l'établissement du réseau télégraphique souterrain qui doit fonctionner de Paris à Marseille.

La ligne doit suivre la rive droite de la Saône, se diriger sur Oullins, puis sur le département de l'Ardèche, et enfin dans le Midi, où d'autres équipes sont ou vont être mises en chantier.

Un des lecteurs du journal la Nature, annonce qu'il a obtenu des résultats très saillants, en faisant traverser par un courant électrique un litre de vin de plaine très âpre au goût, happant comme on dit. Après 15 minutes de ce traitement, le vin parut beaucoup plus doux et meilleur.

Le fait s'explique sans doute par le dégagement de chaleur produit par le courant. C'est une expérience curieuse et intéressante à faire par les rares Français qui ont encore sous la main du vin naturel. Mais elle ne paraît pas susceptible de grandes applications dans l'avenir.

La grève des tanneurs et corroyeurs vient de prendre fin. Les ouvriers ont dans une réunion générale, décidé de lever l'interdit qu'ils avaient jeté sur les usines de MM. Ullmo et Kock.

En prenant cette décision, la chambre syndicale des ouvriers tanneurs et corroyeurs a ajouté qu'elle n'acceptait pas les tarifs de ces ateliers, mais qu'elle les subissait momentanément avec l'espoir de les relever, suivant les exigences de la vie, sous le drapeau de la chambre syndicale et de la société de prévoyance.

L'inauguration du chemin de fer de Lyon à Trévoux aura lieu le dimanche 28 courant. A cette occasion, un banquet de 250 couverts, offert par le Conseil d'administration, aura lieu dans les dépendances de la gare richement décorée et pavée.

Les invités partiront de la gare de Lyon-Croix-Rousse à 11 heures 30 du matin. Le déjeuner aura lieu à une heure, et le retour s'effectuera par un train partant de Trévoux à 4 h. et arrivant à Lyon à 5 h. 08.

MM. les étudiants des Facultés de l'Etat sont priés de se réunir au cercle, rue d'Egypte, 2, à 8 h. 1/2.

Tous les étudiants seront admis.

Question urgente.

Le jeune Italien arrêté le jour de l'incendie de la Buire et qu'un ouvrier de l'établissement accusait d'avoir tenu des propos tendant à faire croire qu'il était l'auteur du sinistre a été remis en liberté, aucune charge sérieuse ne pesant sur lui.

On a, dès à présent, toutes raisons de croire que les causes du sinistre ont été purement accidentelles.

Il ne se passe guère de jour sans que nous ayons quelque suicide à signaler.

Hier encore, une femme Bonnefoux, âgée de 72 ans, marchande des quatre-saisons, s'est asphyxiée à l'aide du charbon de bois dans la rue Moncey.

M. le commissaire de police qui a procédé aux constatations légales, a trouvé sur une table un écrit par lequel la malheureuse fait connaître que c'est la misère profonde où elle se trouvait qui l'a poussée à se donner la mort.

Une femme Moissonnat, âgée de 36 ans, ménagère, a essayé de se précipiter dans le Rhône du haut du pont Lafayette. Un passant, qui depuis quelques instants observait ses allures, a pu la retenu au moment où elle franchissait la balustrade.

Ménée au poste, elle a déclaré qu'elle avait voulu se tuer, parce qu'on avait vendu injustement son mobilier. Après avoir promis de ne plus renouveler sa tentative, elle a été conduite à son domicile par les gardiens de la paix.

Un fatal accident est arrivé avant-hier au quartier de la Garenne, à Condrieu.

Un jeune garçon de 14 ans, Jules Goutarel s'est fait rendre en compagnie d'un de ses neveux, Louis Goutarel, âgé de 5 ans, dans une vigne que possèdent ses parents et qui est entourée de murs en mauvais état.

En ouvrant la porte qui donne accès dans la propriété, le choc fit détacher plusieurs pierres dont l'une tomba sur la tête du pauvre petit et lui fendit le crâne. La mort a été instantanée.

Dans la nuit du 17 au 18 courant, un incendie dû à la malveillance a détruit en partie une maison actuellement inhabitée, sise sur la commune de Chaussan et appartenant à M. Bazin, marchand de domaines à Saint-André-la-Côte.

Malgré les prompts secours apportés par les habitants, une écurie et des granges remplies de fourrages, ont été la proie des flammes.

Diverses traces observées sur plusieurs parties du bâtiment épargnées par le feu, ne laissent aucun doute sur les causes criminelles auxquelles est dû le sinistre. Le coupable a pu jusqu'ici échapper aux recherches.

Les dégâts, évalués à une somme de 5,000 fr. sont couverts par une assurance.

Un violent incendie a éclaté ces jours derniers au hameau de Pomerieux, commune de Courzieux. Une maison appartenant à M. Razy, propriétaire, a été presque complètement détruite. On a dû se borner à préserver les maisons voisines.

Les pertes s'élèvent à 4,000 fr. Tout était assuré.

Après avoir passé une partie de sa journée à fêter Bacchus, le sieur Jean Bonhomme, ouvrier maçon demeurant rue Moncey, voulut l'achever en faisant un sacrifice à Vénus.

Ces deux sont accommodant et font bon ménage ensemble.

Il frappa à la porte d'un de ces temples où le culte de la déesse est tarifé au plus juste prix; et fit un tel tapage qu'un des gardiens du sérail lui asséna sur la tête un coup de poing formidable qui envoya le soupireux rouler en bas des escaliers.

La victime couverte de contusions, a été transportée à la pharmacie Achard où elle reçut les soins nécessaires et de là à son domicile.

Procès-verbal a été dressé.

Il y a quelques jours, deux jeunes enfants, les nommés Dupuis et Grosbois, tous deux d'Oullins, trouvaient une sacoche renfermant pour 17,000 fr. de valeurs, et s'empressaient de remettre leur trouvaille entre les mains du commissaire de police d'Oullins.

Hier, le propriétaire de cette sacoche, M. Kraetz, demeurant rue d'Anvergne, est venu la réclamer au bureau de police et a voulu témoigner aux jeunes gens qui l'avaient trouvée toute sa reconnaissance. Ces jeunes gens ont été invités à se rendre auprès de ce monsieur, qui leur a donné à chacun une jolie pièce de deux francs.

Un couple de fraudeurs:
La nuit dernière, à 2 heures du matin, un sieur Louis Pomet, chaudronnier, accompagné de sa femme, blanchisseuse, chemin de la Vitirolerie, ont essayé de passer en fraude à la barrière d'octroi du chemin des Culattes plus de 20 litres d'eau-de-vie contenus dans des vessies, qu'ils dissimulaient sous leurs vêtements.

Pris en flagrant délit, mari et femme ont été conduits devant M. le commissaire de police du quartier, qui a fait écrouer le premier; la femme a été mise en liberté provisoire.

Le nommé Joseph S..., âgé de 53 ans, manœuvre demeurant rue Saint-Georges, a été ar-

réé hier soir sur le pont du Midi, au moment où il était porteur de plusieurs kilos de zinc qu'il venait de soustraire dans les chantiers de la Faculté de médecine.

S... a été écroué à la Permanence.

La nuit dernière les gardiens de la paix ont arrêté dans la rue Boileau un sieur Michel F..., ouvrier maçon, qui portait sur ses épaules, enveloppé dans un sac, un fût de 30 litres de vin.

Cet individu n'a pu ou voulu indiquer la provenance du liquide qu'il a déclaré avoir passé en contrebande.

En présence de ces explications, il a été conduit en prison sous l'inculpation de vol et de fraude envers la régie.

Claude Bail a été arrêté sur la réquisition de M. Duchet, chapelier, passage de l'Argue au moment où il venait d'enlever un chapeau à l'étalage.

Ce malfaiteur a opposé la plus vive résistance au gardien de la paix qui lui avait mis la main au collet.

Grâce à l'assistance de plusieurs citoyens, il a été enfin conduit à la Permanence.

Bail, déjà quatorze fois condamné, était en outre porteur d'un coupon d'étoffe dont il a refusé d'indiquer l'origine.

Le tribunal lui a infligé hier un an et un jour de prison.

PUBLICATIONS NOUVELLES

MONITEUR DE LA MODE

Le Moniteur de la Mode peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie. Grâce à son côté pratique, il est rempli de renseignements de la plus grande importance au point de vue de la toilette; ses patrons taillés avec un soin tout particulier, sont d'une exécution facile; des descriptions minutieusement faites rendent compréhensibles tous les détails d'une toilette. Il donne par mois plus de douze costumes d'enfants, sortant des meilleures maisons de Paris. En un mot, une femme adroite peut, à l'aide du Moniteur de la Mode, diriger elle-même la confection de toutes les parties de sa toilette et exécuter pour sa maison mille travaux charmants.

TEXTE. — Modes, description des toilettes, par Mme Gabrielle d'Eze. — Revue mondaine, par Mme la vicomtesse de Renneville. — La Roche qui pleure, histoire contemporaine, par Ch. Valois. — Lapremière édition, nouvelle, par Robert Halt. — Visite au Salon (1), par Eusèbe Lucas. — A travers les livres, par G. d'E. — Manuel du ménage, par Mme la douairière des Martels. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins. — Causerie financière, par Plutus. — Avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1901 dessin de Jules David: toilettes de campagne.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un élégant vêtement de voyage, résumé par Prével; deux croquis à la plume; dix pièces de layette, d'une forme nouvelle, une robe et deux chapeaux de fillette; quatre modèles de chapeaux, sept modèles de chaussures; deux gants; un éventail; deux toilettes, devant et dos, dont l'une garnie de broderies de cuir.

Le Moniteur de la Mode paraît tous les samedis, chez Ad. GOURAUD ET FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 22 mai, 4 h. du soir.

Température: Le baromètre est haut dans le nord de l'Europe, mais un centre de basses pressions se maintient sur l'Océan et des tourbillons orageux formés vers la Gascogne atteignent nos régions.

Probable: Eclaircies et averses orageuses.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 22 mai, 11 h. 50 soir.

La Chambre ayant pris en considération, malgré l'opposition de M. Léon Say, le projet de la réforme de l'impôt sur les boissons, le bruit court que le ministre des finances va donner sa démission.

— La commission d'examen des publications pornographiques, a entendu aujourd'hui M. Camescasse, préfet de police. Elle a ajourné sa décision à vendredi.

Rome, 22 mai.

Le pape a reçu aujourd'hui des pèlerins et des ouvriers piémontais.

La municipalité romaine prépare des fêtes en l'honneur des délégués au Congrès littéraire international.

L'inauguration du tunnel du Saint-Gothard a parfaitement réussi. Le train ministériel italien a traversé le tunnel en 20 minutes.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 22 mai.

3 0/0	83 62	Egypte	961 25
3 0/0 nouveau ..	» »	Banque Ottom ..	817 50
5 0/0	116 75	Chemins turcs ..	59 25
Italian	90 60	Alpine	» »
Turc	13 37	Rio	653 75
Extérieure	28 1/2	Panama	» »

CHOSSES & AUTRES

L'élevage des truites

Aux environs de Kinross, en Ecosse, est situé le lac Leven, renommé pour son établissement de pisciculture, qui passe pour le plus beau du monde.

Fondé par Sir James Maitland, spécialement pour l'élevage de la truite et du saumon, poissons si recherchés dans les îles britanniques, l'établissement d'Howietoun renferme toute une série de constructions, d'appareils, de bassins, de réservoirs agencés suivant les derniers perfectionnements apportés par l'expérience des pisciculteurs et ayant coûté un demi-million. C'est le modèle du genre.

Les salles ou bassins d'éclosion sont particulièrement intéressants à visiter. Les œufs de truite et de saumon sont placés sur des grilles ou écrans en verre fixés dans des cadres en bois.

On submerge ces grilles, de manière qu'il n'y ait qu'une petite partie qui ne soit pas en contact direct avec l'eau, puis on les retire des plateaux dès que les œufs sont éclos.

Pour maintenir un courant d'eau fraîche dans les bassins, on y fait couler de l'eau du Sauchie, qui descend du lac Coulter.

Dans les salles d'éclosion, dont les murs sont recouverts à l'intérieur de briques blanches vernissées, l'eau fraîche passe doucement de plateau en plateau, sans déranger les œufs ou le fretin. Lorsque les jeunes poissons se trouvent assez grands pour être retirés des plateaux on les transporte dans des bassins en bois pouvant contenir chacun de trente à cinquante mille truites de l'espèce appelée Lochleven.

A cette période de leur vie, les petites truites ne mesurent guère qu'un pouce de long; avec leurs têtes rondes et leurs corps minces, elles ressemblent à des rangées de petites épingles à tête noire.

On les fait passer ensuite dans des bassins en plein air situés à un quart de mille des salles d'éclosion sur la rive gauche du Sauchie, et qui occupent une étendue de plusieurs acres.

Depuis huit ans que l'établissement d'Howietoun existe, ces bassins s'accroissent chaque année; l'eau y est filtrée à l'aide de tamis en métal disposés dans le lit du cours d'eau au-dessus des écluses qui règlent l'approvisionnement. Pour commencer leur nouvelle vie, les jeunes truites ou saumons sont protégés, par des grillages en fer contre les goélands, hérons et autres oiseaux piscivores.

C'est à l'heure des repas qu'il faut voir les poissons d'Howietoun. Ils se précipitent alors par milliers du côté où arrivent leurs gardiens; serrés les uns contre les autres, ils bondissent hors de l'eau afin de se disputer la pâtée qu'on leur jette à poignée; puis chacun plonge successivement dès qu'il a pu saisir un bon morceau à dévorer.

Leur nourriture consiste en vers, insectes, foies d'animaux, hachis de poissons, viande de cheval.

On dépense jusqu'à trois chevaux par semaine pour l'alimentation des truites d'Howietoun qui atteignent assez vite des proportions énormes. Les plus âgées écloses il y a sept ans pèsent de six à huit livres.

Une des curiosités d'Howietoun est le bâtiment d'été, où l'on se rend en canot; on y a pratiqué une chambre sous-marine avec des fenêtres en verre épais à travers lesquelles le visiteur regarde nager le poisson, comme dans un aquarium.

Le rossignol

On parle toujours de l'arrivée des hirondelles; mais les rossignols aussi nous reviennent chaque année après un bien long voyage; ils nous reviennent isolément, un par un en quelque sorte dès le mois d'avril. Le mâle est le premier arrivé; il vient choisir sa demeure d'été; il n'aime pas le forêt, ni les grands bois; il lui faut des arbrisseaux, des vallons fleuris et, surtout en artiste qu'il est, des bocages, des parcs et des jardins.

Quelques jours après l'arrivée des mâles surviennent les femelles, et le petit peuple ailé se distribue en couples: c'est l'heure des combats en champs clos. Les mâles sont, assure-t-on, plus nombreux que les femelles, et il faut se partager la verdure et le bonheur.

Le rossignol est un bohème. La femelle se prépare un nid à la hâte sur les plus basses branches, au milieu des pervenches et des anémones; elle le cache très habilement, mais elle ne le fait ni solide, ni coquet, à quoi bon? On campe au jour le jour sans souci du lendemain.

Cependant, elle couve ses œufs avec passion et ne les abandonne qu'à la fin du jour, quelques instants seulement pour aller picorer ça et là quelques insectes ou quelques vers.

Elles s'absorbent si bien dans son travail maternel que bien souvent elles se laissent prendre par les rôdeurs nocturnes, la fouine, le renard etc. Le mâle chasse, chante ou dort.

La nuit, nonchalamment perché sur une branchette, les ailes à demi tombantes, le rossignol fait jaillir une note pure, étendue, vibrante.

Il lui faut le silence; le moindre bruit le fait taire; il ne chante que pendant la nuit; il a l'air de s'écouter lui-même, il paraît aimer l'écho qui lui renvoie la mélodie.

On dirait qu'il vient au printemps comme pour célébrer la magnificence des belles nuits étoilées, au milieu des splendeurs de la végétation naissante.

Mais quel artiste éphémère! Il chante trois mois sur douze. Il faut se hâter de l'entendre; nous n'avons guère que deux mois pleins pour jouir de son gazouillement d'allégresse.

Bientôt, il se taira; quand les petits seront venus au monde; adieu les concerts et les trilles nocturnes, Krrrrii, krrrrii feront les parents, K'aa, K'aa, K'aa, reprendront les enfants et les jolies modulations ne retentiront plus dans les charmes.

Ces que le mois de mai est passé, le temps presse déjà: il ne suffit plus de s'aimer et de se le dire, il faut ployer aux misères de la vie. On chasse et on prend des forces. C'est la guerre aux insectes, aux mouches, aux vermineux.

Puis septembre arrive; avec les premiers coups de vent, les rossignols partent. Ils cheminent solitaires ou par familles, se cachent dans les taillis, dans les haies ou les broussailles et nous quittent un mois avant les hirondelles pour aller au pays du soleil, l'Egypte ou l'Orient.

Maintenant, un conseil pour finir. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le rossignol chante, en ce mois toute la nuit et une partie de la journée.

Cependant si, au moment où vous voulez l'entendre, il lui plaisait de se taire, mettez-vous au piano, vous, Madame, dont les fenêtres ouvrent sur un terrain planté d'arbres où vient nicher le mélodieux chanteur ailé.

Frappez quelques accords, aussitôt s'élèvera, dans la sérénité du soir, l'incomparable chanson que vous aimez à écouter. Le rossignol a pris votre piano pour un rival de son espèce, et il veut le surpasser aux oreilles de sa compagne.

Mots de la fin

Le comble du repentir :
Se suicider pour avoir tué le temps.

Le comble des dépenses :
Payer des impositions pour avoir bâti des châteaux en Espagne.

Le comble de la sévérité pour la société de tempérance :
Conduire un citoyen au poste comme étant ivre de joie.

Le comble du confortable pour un poète :
Se munir d'un rond en cuir quand il voyage dans les nuages.

SPECTACLES DU 2 MAI

Grand-Théâtre de Lyon

Aujourd'hui mardi.
« La Fille du Tambour-major. »

Théâtre des Célestins

Aujourd'hui mardi, à 8 h. :
« Sonnet de nuit. »
« Les Ranzéaux. »

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Casino

rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léone.

Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, de 7 heures à minuit.

BOURSE DE LYON

Du 22 mai 1882

Rentes	Comptant-Actions
3 1/2 0/0.....	89 50
3 1/2 0/0 amortissable	84
4 1/2 0/0.....	117 15
5 0/0 français.....	89 80
Italie.....	13 30
Wurtemberg.....	13 30
Autriche 4 0/0.....	13 30
Russe 5 0/0.....	13 30
Espagne 3 0/0.....	13 30
Dettes Egypt. unifiée	335 25
Actions	
Crédit mob. Espag.....	580
Crédit Lyonnais.....	750
Union générale.....	750
B. Lyon et Loire.....	750
B. Hypothéc. France.....	750
Soc. Foncière Lyonn.....	750
Banque Ottomane.....	816 25
Paris-Lyon-Médit.....	705
Chem. Autrichiens.....	313 20
Lombard-Vénitien.....	526 10
Marocaine.....	526 10
Nord-Espagne.....	526 10
Suez.....	2770
Gaz de Lyon.....	89 50
Gaz de la Guillaumière.....	84
Mines de la Loire.....	117 15
Montrambert.....	89 80
St-Etienne.....	13 30
Rive-de-Gier.....	13 30
Société Lyonnaise.....	13 30
Bateaux-Omnibus.....	13 30
Eaux.....	13 30
Dombes.....	13 30
Abattoirs.....	13 30
Verreries L. et Rhône.....	13 30
Croix-Rousse.....	13 30
Obligations	
Ville de Lyon.....	89 50
Ville de Paris 1869.....	84
Ville de Paris 1871.....	117 15
Lombardes-anciennes.....	89 80
Lombardes-nouvelles.....	13 30
Loire.....	13 30
Saint-Etienne.....	13 30
Rhône-et-Loire 4 0/0.....	13 30
Paris-Lyon-Médit.....	13 30
Modèle.....	13 30

MAISON D'ACCOUCHEMENT

TENUE PAR

Mme V^e YVERNAT

3, rue Vieil-Remversé (Saint-Georges) angle de la rue du Doyenné, Lyon.

Pension pour les Dames enceintes
Chambres indépendantes. Soins intelligents et discrétion.

Consultations. — PRIX MODÉRÉS
Connait l'allemand

EPILEPSIE

CRISES NERVEUSES guéries par correspondance
Le médecin spécial D^r KILLISCH, à Dresde-Neustadt (Saxe)
Cause de grands succès (8,000) Médaille d'or de la Société scientifique à Paris

Le rédacteur-gérant, Victor GOURAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

ANNONCES

Avis pour dettes

M. Yvrand, cours Lafayette, 28, prévient le public qu'il ne payera aucune dette contractée par son fils Auguste qui a quitté le domicile paternel.

Un Ex-Instituteur

bien au courant des affaires de mairie demande un emploi de secrétaire ou tout autre emploi de bureau. Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 3109.

A VENDRE

Par suite de décès
LA PHARMACIE LANDOT
A LHUIS (Ain)
La seule existant dans ce canton
S'adresser à M^e JOLY, notaire
Lhuis. 24 mars.

VENTES à crédit d'obligations de la Ville de Paris, quarts de Ville, Ville de Lyon, Crédit Foncier, payables 10 fr. et 20 fr. par mois avec droit aux tirages. Crédit Financier, 134, rue de Rivoli, Paris.

A louer

A LA ST-JEAN
Une pièce au 3^e, rue d'Amboise, 6. S'y adresser. — Prix modéré.

J'OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 30 fr. en voyageant pour faire connaître un article unique sans précédent. Très sérieux. S'adresser à M. de Boyères, 9, rue Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

Belle écriture cursive

Nouvelle méthode perfectionnée. Trois mois suffisent pour enseigner l'écriture à une personne qui n'a jamais tenu la plume. Réforme complète en moins de deux mois de l'écriture la plus mauvaise.

Leçons à domicile

à 2 francs le cachet.
S'adresser à l'Agence Fournier, 14 rue Confort, sous le n° 9941.

DES BOISSONS GAZEUSES. — Guide manuel du fabricant, 1 vol. grand in-8 illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbres poste adressés à l'auteur: Hermann-Lachapelle, 144, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires. 6073. mai.

CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société générale Française de Crédit

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 75,000,000 DE FRANCS

Siège social : 17, RUE DE LONDRES, Paris

LE PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL

Le Moniteur

DES

Valeurs à Lots

(Paraissant tous les Dimanches avec une Causerie financière du baron Louis).

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs Françaises et Etrangères.

Le plus complet de tous les journaux (16 pages de texte).

IL DONNE

Une Revue générale de toutes les Vale. La cote officielle de la Bourse Des Aréitrages avantageux, le prix des Coupons. Des Documents inédits

Succursale de Lyon, 1, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 1.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ordres de Bourse.
Dépôts de titres et Dépôts d'argent.
Paiement de tous Coupons.
Souscriptions à toutes Emissions.
Comptes de Chèques.
Renseignements financiers.
Service Télégraphique spécial.

Etude de M^e POINT, notaire à Givors.

ON OFFRE

Importants Capitaux à placer par hypothèque.

SENNONDES COMMUNES
52 N°
Par an
ORGANE
de la
BANQUE DES COMMUNES
DE FRANCE
15, Chaussée-d'Antin, Paris
EST ENVOYÉ GRATUITEMENT
pendant 3 mois sur demande adressée au Directeur

PRETS sur titres français et étrangers, cotés et non cotés jusqu'à 90 0/0 de leur valeur. Ventes et achats. Crédit financier, 134, r. Rivoli, Paris.

Le Journal des Tirages Financiers

(12^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

**AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS
sans Commission**

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUTS LES BUREAUX DE POSTE

A vendre d'occasion

Une Table en noyer verni à pied, de 24 couverts.
S'adresser à M. Fontaine, tapissier, rue du Plat.

PLUS DE 8,000 SUCCÈS

EPILEPSIE

Maladies nerveuses guéries par correspondance
Le médecin spécial D^r KILLISCH, à Dresde-Neustadt (Saxe)
Cause de grands succès (8,000) Médaille d'or de la Société scientifique à Paris

25 0/0 d'intérêt par an, payable tous les mois, garantis par des obligations de la Ville de Paris. Crédit Financier, 134, r. Rivoli, Paris.

CAPSULES DARTOIS
seul remède contre la
Phthisie
A TOUS LES DEGRÉS
Guérissent rapidement : Toux opiniâtre, Bronchites chroniques, Catarrhes, Engorgements pulmonaires.
Prix 3 fr. 25. — 97, r. de Valenciennes, à Paris.
Les Pharmacies — 98, rue de Valenciennes, à Paris.
Capsules dites à la Croix de
de Héro. Exiger le nom
DARTOIS